

TRAVAIL ET ÉCONOMIE SOCIALE DANS UN CADRE JURIDIQUE ITALIEN INSTABLE



ABSTRACT

The contribution provides an overview of the composite legal framework for the social economy in Italy. Although the Italian legislation has not so far introduced a common discipline of the social economy - focusing only on the non-profit Third Sector - the Author outlines the different regulations and provisions that place Italian legal system at the forefront in the promotion of the social economy and, specifically, of its « labour dimension », also outlining the need to further insist on the recognition of the quality of jobs as a foundational feature of the social economy.

KEYWORDS: *Social Economy, Labour Law, Third Sector, Cooperatives, Società Benefit.*

RÉSUMÉ

Cet article donne un aperçu du cadre juridique composite de l'économie sociale en Italie. Bien que la législation italienne n'ait pas encore introduit une discipline commune de l'économie sociale - se concentrant uniquement sur le tiers secteur à but non lucratif - l'auteur décrit les différentes réglementations et dispositions qui placent le système juridique italien à l'avant-garde de la promotion de l'économie sociale, et en particulier de sa « dimension travail », soulignant également la nécessité d'insister davantage sur la reconnaissance de la qualité des emplois en tant que caractéristique fondamentale de l'économie sociale.

MOTS-CLÉS: *Economie sociale, droit du travail, tiers secteur, coopératives, Società Benefit.*